



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le lundi le 14 mars 2016 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Serge Deschênes,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.

2016-03-047
6362

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2016-03-048
6362

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter tels quels les procès-verbaux de la session ordinaire tenue le 8 février et la session spéciale du 17 février 2016.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2016-03-049
6362

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 29 février 2016.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 2 215 m³, moyenne : 76 m³/jr
Les Buissons : 7 909 m³, moyenne : 273 m³/jr
Station de recherche : 01-02-2016 au 07-03-2016 0,2 m³
Camping de la Rive : Non disponible

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 10 et 24 février 2016
Incendies : 2, 24 et 27 février 2016
Premiers répondants : 10 février 2016
Formation : Cours officiers non-urbains : février 2016
Premiers répondants : février 2016

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbal du 17 février 2016.

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2016-03-050
6363

CORRESPONDANCE :

Reçue :

* Mme Catherine Lagacé, Commission de la représentation électorale du Québec – 16-02-12- accusé réception de la demande de reconduction du règlement numéro 294-08 du Village de Pointe-aux-Outardes divisant son territoire en districts électoraux.

* Mme Catherine Lagacé, Commission de la représentation électorale du Québec – 16-02-19- information que la demande de reconduction du règlement numéro 294-08 du Village de Pointe-aux-Outardes a été acceptée par la Commission.

* M. Denis Marsolais, sous-ministre, ministère de la Sécurité publique -16-03-09- suite à l'incendie de la Résidence du Havre à l'Isle-Verte survenu en janvier 2014, le ministère de la Sécurité publique encourage les regroupements à géométrie variable de services de sécurité incendie dans le but de mieux répondre aux situations et aux particularités locales et régionales.

Expédiée :

* Mme Linda Savoie, directrice générale et secrétaire-trésorière, Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan -16-02-10- envoi de la résolution numéro 2016-02-028 selon laquelle le conseil municipal accepte les prévisions budgétaires 2016 de la Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan. La contribution de la municipalité de Pointe-aux-Outardes pour l'année 2016 est de 139 965 \$.

* Mme Grétha Fougères, directrice générale, Tourisme Côte-Nord (Secteur Ouest) -16-02-10- envoi de la résolution numéro 2016-02-032 selon laquelle le conseil municipal accepte de participer au projet du circuit de découverte de la Route des Baleines présenté par Tourisme Côte-Nord (Secteur ouest). La participation à ce projet sera d'un montant maximal de 1 500 \$.

* Mme Martine Salomon, Corporation de développement touristique et récréatif de la Péninsule -16-02-10- envoi de la résolution numéro 2016-02-036 selon laquelle le conseil municipal nomme M. Serge Deschênes comme représentant de la municipalité de Pointe-aux-Outardes pour siéger au sein du conseil d'administration de la Corporation de développement touristique et récréatif de la péninsule, en remplacement de Mme Sylvie Ostigny.

* M. Jérôme Paquet, Construction Fortin & Lévesque -16-02-10- envoi de la résolution numéro 2016-02-037 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes procède au paiement de la demande de paiement



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

#4, pour les travaux terminés au 31 décembre 2015 concernant l'agrandissement et le réaménagement du Centre des loisirs (phase 2). Le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 36 066,03 \$, taxes incluses.

* M. Ghislain Verreault, Firme ÉcoGénie inc. -16-02-10- envoi de la résolution numéro 2016-02-039 selon laquelle le conseil municipal mandate la firme Écogénie inc. par rapport à la préparation du devis technique d'appel d'offres pour l'élaboration des plans et devis concernant la réparation d'un enrochement situé en bordure de la rue Labrie Ouest, au coût de 6 330 \$, plus taxes.

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2016-03-051
6364

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2016-03-14.

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun.

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2016-03-052
6364

TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES – AMÉNAGEMENT DE NOUVEAUX PUITS D'EAU POTABLE ET LE REMPLACEMENT DE CONDUITES

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire de procéder à des travaux supplémentaires concernant l'aménagement de nouveaux puits d'eau potable et le remplacement de conduites.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'accepter le prix budgétaire de Michel Miller inc. afin de procéder à :

- la modification des points de raccordement de la conduite de temps de contact (station de pompage secteur PAO);
- la modification des tubages des puits existants (paroi double);
- le rejet du drain de l'analyseur dans le réservoir d'eau potable;
- l'installation d'isolants au puits P3 aux Buissons;

et ce, au coût de 6 307,05 \$, plus taxes.

Il est également résolu que ces coûts seront pris dans le surplus accumulé.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2016-03-053
6365

**ENTRETIEN DU SYSTÈME DE FILTRATION – STATION DE
POMPAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

CONSIDÉRANT QUE suite à la vérification de la performance du système de filtration à la station de pompage de Pointe-aux-Outardes, il faut procéder à des travaux d'entretien afin de s'assurer de la bonne performance du système de filtration et de ses composantes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'autoriser la compagnie Magnor à réaliser les travaux d'entretien au système de filtration à la station de pompage de Pointe-aux-Outardes, au coût de 7 209,83 \$, plus taxes.

Il est également résolu que ces coûts seront pris dans le surplus accumulé.

2016-03-054
6365

FENÊTRE – LOCAL DU CERCLE DES FERMIÈRES

CONSIDÉRANT QUE la fenêtre en façade du local du Cercle des fermières a été cassée;

CONSIDÉRANT QUE le Cercle des fermières aimerait avoir en remplacement, une fenêtre qui ouvre;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Vitrierie Manicouagan pour la fourniture et l'installation d'une fenêtre coulissante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu l'unanimité, d'autoriser Vitrierie Manicouagan pour l'installation et la fourniture d'une fenêtre coulissante en façade du local du Cercle des fermières, au coût de 886,98 \$, plus taxes.

2016-03-055
6365

DÉNEIGEMENT DE LA TOITURE – CENTRE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE l'amoncellement de neige sur la toiture du Centre des loisirs fait des pressions sur le mat électrique;

CONSIDÉRANT QU' il était urgent de procéder au déneigement de la toiture du Centre des loisirs;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de RCI inc. pour le déneigement de la toiture du Centre des loisirs.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'entériner le déneigement de la toiture du Centre des loisirs qui a été effectué par RCI inc., au coût de 1 620 \$, plus taxes.

2016-03-056
6365

**DROITS ACQUIS SUR LE LOT 4 919 265 – ENTREPRISES R & G ST-
LAURENT**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a reçu une demande de reconnaissance d'un droit acquis pour l'exploitation d'une sablière et d'une tourbière sur le lot 4 919 265 (anciennement 15-34-P);



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

CONSIDÉRANT QUE selon la déclaration du requérant, le terrain aurait été acheté en 1975 et aurait été utilisé, dès son achat, pour l'exploitation de matières premières tels que le sable et la terre végétale pour la vente auprès des clients des Entreprises R & G St-Laurent inc;

CONSIDÉRANT QU' la photographie datant de 1979 démontre un début d'exploitation en arrière de la résidence située au 314, chemin Principal;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme est d'avis que le propriétaire du lot 4 919 265 peut prétendre avoir un droit acquis pour l'exploitation de la sablière et de la tourbière qui aurait débutée vers 1975.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité des membres votants, de reconnaître un droit acquis pour l'exploitation d'une sablière et d'une tourbière (Terre végétale) pour fins de vente et qui aurait débuté vers 1975 sur le lot 4 919 265.

Le conseiller Serge Deschênes s'abstient de participer au vote en raison de son intérêt indirect dans la décision.

2016-03-057
6366

NOMINATION – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de nommer M. Dave Prévèreault comme représentant du conseil municipal de Pointe-aux-Outardes afin de siéger sur le comité consultatif d'urbanisme.

2016-03-058
6366

DEMANDE DE DON – OPÉRATION ENFANT SOLEIL

CONSIDÉRANT la demande de don reçue de M. Serge Lepage dans le cadre de l'événement Opération Enfant Soleil qui aura lieu en juin prochain.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de faire un don de 100 \$ à Opération Enfant Soleil.

2016-03-059
6366

FEUILLET PAROISSIAL – IMPRIMERIE LIMOILLOU INC.

CONSIDÉRANT la contribution financière municipale pour la parution d'une annonce publicitaire dans le feuillet paroissial des paroisses de Pointe-aux-Outardes et Les Buissons;

CONSIDÉRANT QUE le coût de l'espace publicitaire accordé est de 178,20 \$, taxes incluses.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de renouveler l'espace publicitaire dans le feuillet paroissial au montant de 178,20 \$, taxes incluses.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2016-03-060
6367

SOUPER ANNUEL – PARC NATURE DE POINTE-AUX-OUTARDES

CONSIDÉRANT QUE le Parc Nature de Pointe-aux-Outardes organise un souper annuel pour aider à son financement;

CONSIDÉRANT QU' il est important qu'il y ait des représentants municipaux présents à ce souper-bénéfice.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'autoriser MM André Lepage, Serge Deschênes, Julien Normand, Raymond Lavoie, Dave Prévèreault et Mme Sylvie Ostigny à assister au souper-bénéfice du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes, le 30 avril prochain, au Manoir de Baie-Comeau au coût de 555 \$.

2016-03-061
6367

AVRIL – MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permet aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la Jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la Jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de décréter que le mois d'avril est le Mois de la Jonquille et que le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.



2016-03-062
6368

Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

PROTOCOLE D'ENTENTE – REFUGE ANIMAL LE CHAPITOU

CONSIDÉRANT QU' un projet d'entente avec Le Refuge animal Le Chapitou a été déposé pour l'année 2016.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer, tel que déposé, le protocole d'entente avec le Refuge animal Le Chapitou pour 2016.

2016-03-063
6368

FORMATION ADMQ – LA GESTION FINANCIÈRE MUNICIPALE : BIEN MAÎTRISER LES DIFFÉRENTS OUTILS

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à participer à la formation de l'Association des directeurs municipaux du Québec « La gestion financière municipale : bien maîtriser les différents outils » qui aura lieu à Baie-Comeau, le 12 avril 2016, au coût de 295 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à cette formation.

2016-03-064
6368

FORMATION À DISTANCE PG SOLUTIONS – GRAND-LIVRE NOUVELLE GÉNÉRATION

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à participer à la formation à distance de PG Solutions « Grand-livre nouvelle génération », le 18 mai 2016, au coût de 210 \$, plus taxes.

2016-03-065
6368

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CÔTE-NORD – LIQUIDATION DE MEUBLES

CONSIDÉRANT la liste de liquidation des meubles de la CRÉ Côte-Nord reçue par la M.R.C. Manicouagan;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pointe-aux-Outardes est intéressée par certains items.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu l'unanimité, de procéder auprès de la CRÉ Côte-Nord, à l'achat des items suivants :

- 1 réfrigérateur et 2 micro-ondes	240 \$
- 1 projecteur BENQ	396 \$
- 1 meuble de rangement	105 \$
- 1 classeur	25 \$

Pour un total de 766 \$.

□

2016-03-066
6368

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, de nommer M. Julien Normand au titre de maire suppléant pour la période du 15 mars au 9 mai 2016.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



AFFAIRES NOUVELLES

2016-03-067
6369

PROJET – POLITIQUE FAMILIALE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire participer à la continuité de projets qui sont liés à la poursuite des objectifs de la Politique familiale municipale;

CONSIDÉRANT QUE des cours d'improvisation ont eu lieu à la Maison des jeunes Le SQUAT sous la supervision de M. Herman-Carl Gravel.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de remettre le montant suivant :

- Improvisation	M. Herman-Carl Gravel	300 \$
-----------------	-----------------------	--------

2016-03-068
6369

DÉPENSES 2016 – SOUPER ET SOIRÉE POUR LES BÉNÉVOLES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité, en collaboration avec la Troupe Art'Scène, organise le souper et la soirée pour les bénévoles de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Troupe Art'Scène ne peut prendre en charge la partie souper car afin de répondre à la demande, il y aura une représentation supplémentaire du spectacle;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a approuvé un budget de 5 835 \$ avec la Troupe Art'Scène pour réaliser le souper et la soirée des bénévoles de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la participation financière de la municipalité est de 2 200 \$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'approuver la participation financière de la municipalité au montant de 2 200 \$, pour les dépenses 2016 concernant le souper et la soirée pour les bénévoles de la municipalité dont le budget est de 5 835 \$.

2016-03-069
6369

DEMANDE DE PAIEMENT # 2 – AMÉNAGEMENT DES NOUVEAUX PUIITS D'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT la demande de paiement #2 de Michel Miller inc. pour les travaux terminés au 11 mars 2016 concernant l'aménagement des nouveaux puits d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 170 033,92 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE M. Maxime Leblanc, ingénieur, Groupe-conseil TDA, recommande le paiement tel que soumis par l'entrepreneur.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, de procéder au paiement de la demande de paiement #2, de Michel Miller inc., pour les travaux terminés au 11 mars 2016 concernant l'aménagement des nouveaux puits d'eau potable. Le



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 170 033,92 \$, taxes incluses.

2016-03-070
6370

**DEMANDE DE PAIEMENT #4 ET #5 – AGRANDISSEMENT ET
RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE DES LOISIRS (PHASE 2)**

CONSIDÉRANT les demandes de paiements #4 et #5 de Construction Fortin & Lévesque inc. pour les travaux terminés au 8 mars 2016 concernant l'agrandissement et le réaménagement du centre des loisirs (phase 2);

CONSIDÉRANT QUE pour la demande de paiement #4, le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 70 037,37 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE pour la demande de paiement #5, le montant à payer est pour la retenue de 10 % du coût des travaux réalisés, soit de 12 647,25 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE ces montants inclus les travaux supplémentaires qui ont été réalisés pendant les travaux pour un montant de 24 419,28 \$, plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE M. Éric Lirette, architecte, recommande les paiements tels que soumis par l'entrepreneur.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de procéder au paiement des demandes de paiements #4 et #5, de Construction Fortin & Lévesque inc., pour les travaux terminés au 8 mars 2016 concernant l'agrandissement et le réaménagement du Centre des loisirs. Le montant à payer est de 82 684,62 \$, taxes incluses.

Il est également résolu que le montant pour les travaux supplémentaires sera pris dans le surplus accumulé.

2016-03-071
6370

**ACHAT DE MATÉRIEL D'ENTRETIEN ET RÉPARATION DE LA
MACHINERIE – TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour la fourniture de matériel pour l'entretien de la machinerie des travaux publics;

CONSIDÉRANT QU' il est important de procéder à l'achat de pièces et du matériel afin de faire l'entretien et préparer la machinerie des travaux publics pour la saison estivale.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat du matériel d'entretien et de réparation de la machinerie des travaux publics auprès de Zone Kubota, au coût de 3 372,72 \$, taxes et transport inclus.

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes




PÉRIODE DE QUESTION

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2016-03-072
6371

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 20 h 54.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRETARIE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

